

ANNEXE 7 :
FARANDOLE : NOUVEAUTÉS

Pour le PAP 2011, la saisie des objectifs, indicateurs et sous-indicateurs présentera quelques évolutions pratiques.

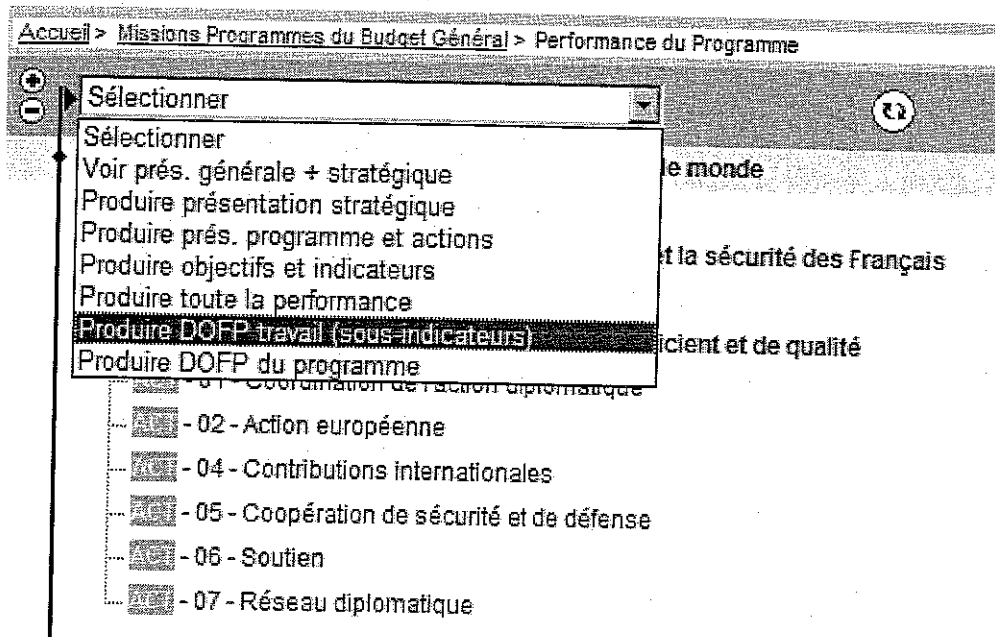
L'objectif est de renforcer la traçabilité des indicateurs. Tout indicateur présenté en PLF comporte en effet un identifiant unique, invisible dans les documents budgétaires. Jusqu'en 2010, les opérations de saisies effectuées sous Farandole ne permettaient pas de rattacher un indicateur d'un exercice au même indicateur de l'exercice suivant (PAP 2009 et PAP 2010 par exemple).

=> 1^{er} lot : la liste des objectifs et indicateurs présentée en DOFP. Livraison avant le 15 mai 2010.

1/ Le volet Performance de Farandole sera ouvert début mars.

2/ Les ministères renseigneront, par programme, un fichier word retraçant en mode corrections les évolutions souhaitées du dispositif de performance.

Ce fichier est disponible sous Farandole, au niveau du lot Performance de chaque programme. Il correspond à la liste des objectifs, indicateurs et sous-indicateurs du PAP 2010.



Le fichier word envoyé devra présenter le dispositif de performance tel qu'il apparaîtra dans le DOFP sans se préoccuper dans ce 1^{er} lot des modifications portant sur les sous-indicateurs.

- Les indicateurs nouveaux : ils seront inscrits à l'emplacement souhaité. La mention « indicateur nouveau » suivra l'indicateur ;
- Les indicateurs modifiés : les indicateurs faisant l'objet d'évolution de libellé seront modifiés à partir de l'ancien libellé. La mention « indicateur modifié » suivra l'indicateur si l'un des sous-

indicateurs évolue (changement de périmètre ou changement de méthodologie) entraînant une impossibilité de comparer les données présentes en PAP 2010 avec celles du futur PAP 2011 ;

- Les indicateurs supprimés : ils seront barrés.
- Une mention « mission » devra figurer devant les indicateurs de mission choisis
- La catégorie de l'indicateur (citoyen/usager/contribuable) devra figurer après le libellé

3/ Sous Farandole, en vue du DOFP, les ministères seront responsables :

Pour les objectifs :

- de la saisie des nouveaux objectifs
- de l'ordre des objectifs à l'intérieur du programme

Pour les indicateurs :

- de la saisie des nouveaux indicateurs
- de l'ordre des indicateurs à l'intérieur des objectifs
- du renseignement de la catégorie de l'indicateur et de l'année cible
- de la sélection des indicateurs « mission »

4/ Le fichier complété en mode corrections sera envoyé à l'adresse performance-db@finances.gouv.fr et le lot sera livré à la direction du budget avant le 15 mai 2010.

Les modifications et suppressions d'objectifs et d'indicateurs, de même que les déplacements d'indicateurs vers un autre objectif ou les déplacements d'objectifs vers un autre programme seront effectués par le bureau de synthèse 2MPAP de la direction du budget, à partir du fichier word livré. Les ministères veilleront donc particulièrement à présenter l'ensemble des évolutions souhaitées dans ce fichier.

=> 2ème lot : la liste des sous-indicateurs. Livraison avant le 1er juillet 2010.

1/ Les ministères compléteront le même fichier word retraçant en mode corrections les évolutions souhaitées du dispositif de performance, en y ajoutant les modifications portant sur les sous-indicateurs.

- Les nouveaux sous-indicateurs seront inscrits à l'emplacement souhaité.
- Les sous-indicateurs faisant l'objet d'évolution de libellé seront modifiés à partir de l'ancien libellé. **Dans les cas de changements de libellé ou de méthodologie, une mention devra préciser, pour les sous-indicateurs concernés, si les valeurs présentées en PAP 2011 sont comparables avec les valeurs présentées en PAP 2010 du même sous-indicateur : comparaison possible avec les valeurs du même sous-indicateur présent en PAP 2010 OU comparaison impossible avec les valeurs du même sous-indicateur présent en PAP 2010 ;**
- Les sous-indicateurs supprimés seront barrés.

2/ Sous Farandole, les ministères saisiront les nouveaux sous-indicateurs

3/ Le fichier complété en mode corrections sera envoyé à l'adresse performance-db@finances.gouv.fr et le lot sera livré à la direction du budget avant le 1^{er} juillet 2010.

Les modifications et suppressions de sous-indicateurs de même que les déplacements de sous-indicateurs vers un autre indicateur seront effectuées par le bureau de synthèse 2MPAP de la direction du budget, à partir

du fichier word livré. Les ministères veilleront donc particulièrement à présenter l'ensemble des évolutions souhaitées dans ce fichier.

=> 3^{ème} lot : les valeurs, les commentaires techniques et autres textes littéraires. Livraison avant le 1^{er} août 2010.

La présentation stratégique du programme, la présentation des actions, les présentations des objectifs, les valeurs et commentaires techniques des indicateurs seront renseignés par les ministères. **Le lot sera livré à la direction du budget avant le 1^{er} août 2010.**

Le guide utilisateur relatif à la performance des PAP 2011 présent sur la page d'accueil de Farandole reprend l'ensemble de ces points.